

Commission des finances

Luins, le 11 octobre 2021

Paulette Hauser
Rowena Scott-Smith
Christian Danz
Antonio Galera

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES
relatif à la fixation des plafonds d'endettement et des risques pour cautionnements –
Législature 2021-2026
Préavis municipal n°10-2021

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

La commission des finances s'est réunie les 27 septembre et 5 octobre 2021 afin d'étudier le préavis sus-mentionné. Elle a été reçue par Monsieur le Syndic Olivier Dutruy qui a répondu à toutes nos questions et différentes remarques.

Pour la dernière législature, ce plafond était fixé à CHF 5'100'000.--.

Pour cette nouvelle législature, la Municipalité propose CHF 4'500'000.--.

Ceci compte tenu des projets de rénovation et d'entretien du patrimoine immobilier communal.

Concernant le plafond de risques pour cautionnements la Municipalité propose CHF 2'550'000.--.

Selon un barème permettant d'évaluer l'endettement des communes, établi par l'autorité cantonale de surveillance des finances communales, le ratio prévu se situe dans la fourchette moyenne soit 123%.

En conséquence, la Commission vous propose d'accepter le Préavis Municipal n° 10-2021 relatif à la fixation des plafonds d'endettements et de cautionnements pour la législature 2021-2026 tel que présenté.

Pour la commission des finances, composée de



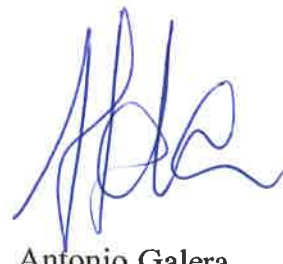
Paulette Hauser



Rowena Scott-Smith



Christian Danz



Antonio Galera